

MARLY, le 23 avril 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 22 AVRIL 2026
Sous la Présidence de
Thierry HORY
Président du C.C.A.S.
Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, SEPTON
Nombre de membres présents	: 08		Mmes FAGES, HANSE, JACOB-VARLET
Nombre de suffrages exprimés	: 11		KUNTZ, LARCHER, LHUILLIER
Nombre de membres absents	: 03	<u>Absentes excusés</u>	Mme FRANCFORT (délégation à M. HORY)
Absent ayant donné procuration	: 03		Mme HETHENER (délégation à Mme JACOB-VARLET)
			Mme SARRERE (délégation à Mme LARCHER)

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 15 avril 2026

XII- Règlement intérieur

L'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit que le conseil d'administration du CCAS établit son règlement intérieur, lequel a vocation à définir l'organisation et le fonctionnement interne du conseil d'administration dans le respect des règles préalablement fixées par les articles R.123-8 à R.123-26 du Code de l'Action Sociale et des Familles.
Ce règlement peut, à tout moment, faire l'objet de modifications par délibération du conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité :

- **d'ADOPTER** le règlement du CCAS de la Ville de Marly tel que présenté en annexe
- **d'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, la Directrice du CCAS, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication 23 avril 2026

Pour extrait conforme, Marly, le 23 avril 2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Le Président du C.C.A.S

Thierry HORY
Maire de la Ville de Marly

THE SECRETARY FOR DEVELOPMENT
ADMINISTRATION DEPARTMENT
COURT HOUSE
70, COLLEGE STREET
HONG KONG

THE SECRETARY FOR DEVELOPMENT
ADMINISTRATION DEPARTMENT
COURT HOUSE
70, COLLEGE STREET
HONG KONG

Dear Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 15th instant regarding the application for a licence to operate a taxi in the New Territories.

The application has been referred to the relevant authorities for their consideration. You will be notified of the outcome of the application as soon as a decision has been reached.

Yours faithfully,

Secretary for Development

